

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur (harnais, longues, connecteurs...).
- Identifier les points de contrôle et les défauts courants.
- Réaliser une vérification périodique dans le cadre de l'organisation définie par l'employeur.
- Présigner les fiches de contrôle et assurer la fiabilité.
- Connaître les conditions de stockage, d'entretien et de suivi des EPI.

Public et prérequis

- Responsable sécurité
- Animateur sécurité
- Chef d'entreprise
- Personnel désigné par l'employeur pour assurer les vérifications des EPI

Prérequis : Aucun prérequis spécifique à l'entrée en formation. La compréhension du français est nécessaire pour exploiter les notices et documents de contrôle.

PSH* : chaque demande sera étudiée individuellement par notre référent spécialisé. Contactez-nous : info@coformation.fr

Durée et nombre de participants

- Durée : 7 heures (1 jour)
- Nombre de participants : 2 minimum & 8 maximum

Lieu et modalités de la formation

- En entreprise ou dans vos locaux
- Formation en présentiel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Apports théoriques (support vidéo, débriefings)
- Ateliers pratiques et mise en situation
- Support de cours formation
- Formateur expérimenté en travail en hauteur
- Matériel : EPI (harnais, longues, connecteurs...) du client selon le périmètre de vérification

Suivi et évaluation des résultats

- Questionnaire / QCM d'évaluation des acquis
- Mise en situation pratique
- Document d'évaluation de satisfaction
- Feuille de présence
- Attestation de formation individualisée

Références et cadre réglementaire

Formation conçue en cohérence avec les principes de prévention et informations INRS relatifs aux EPI et aux vérifications périodiques, ainsi qu'avec les dispositions applicables du Code du travail.

FICHE PEDAGOGIQUE

Vérificateur EPI en interne

Travail en hauteur

Vérification des EPI contre les chutes de hauteur

Programme de la formation

- 1. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RESPONSABILITÉS**
 - Réglementation européenne et nationale
 - Rôle de la personne compétente
 - Responsabilités de l'employeur
 - Principes généraux de prévention (INRS / Code du travail)
- 2. CONNAÎTRE LES EPI CONTRE LES CHUTES**
 - Définition et catégories d'EPI
 - Focus sur les harnais, longues, connecteurs...
 - Lecture des notices et informations fabricant
 - Caractéristiques techniques et marquages
- 3. MÉTHODE DE VÉRIFICATION**
 - Points de contrôle selon les équipements
 - Recherche des détériorations, usures, déformations et anomalies
 - Utilisation des fiches de contrôle et tableaux de vérification
 - Décision de mise à l'écart en cas de défaut
- 4. ENTRETIEN, STOCKAGE ET SUIVI**
 - Conditions de stockage
 - Entretien des EPI
 - Fréquence des vérifications (au minimum annuelle pour certains EPI, selon la réglementation, la notice du fabricant et les conditions d'utilisation)
 - Renseignement du registre de sécurité
- 5. ATELIERS PRATIQUES**
 - Vérification des EPI du client
 - Mise en situation sur équipements réels ou supports pédagogiques
 - Analyse et échange sur les cas rencontrés



Évaluation et validation

- Les connaissances et savoir-faire sont évalués en fin de formation (QCM + mise en situation pratique).
- Une attestation de formation est remise au participant.
- La désignation et l'organisation des vérifications relèvent de l'employeur.

Informations pratiques

- **Organisme de formation :** CoFormation
- **N° de déclaration d'activité (NDA) :** 44670659667
- **Tarif :** sur devis
- **Délai d'accès :** selon disponibilités du planning, communiqué lors de la demande
- **Inscription :** après analyse du besoin et validation de la proposition / convention
- **Accessibilité :** étude individuelle des besoins d'adaptation (PSH*)